

ÉDITO

Le congrès National de la FSU du 3 au 7 février 2025 à Rennes s'est déroulé sous un triple enjeu : le passage de témoin à la tête de la fédération entre Benoît Teste et Caroline Chevé, la réaffirmation des luttes syndicales et la mobilisation contre l'extrême droite. De plus, un moment particulièrement poignant a été le témoignage de notre collègue palestinien :



« Au nom de chaque éducateur, élève et famille palestiniens, je vous exprime notre profonde reconnaissance pour votre solidarité indéfectible envers la Palestine. [...] Malgré la destruction, la détermination des enseignant.es et des élèves palestinienn.es reste inébranlable. [...] Gaza a autant besoin d'écoles que de nourriture. [...] Ensemble nous pouvons garantir de faire triompher le savoir sur l'oppression. Que l'éducation devienne un outil de libération. »

BESANCON PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Benoît Teste a ouvert le congrès par ces mots : « je veux d'emblée pointer qu'il est frappant de voir à quel point une des formes de la régression fasciste dans le monde est aujourd'hui aussi la haine des fonctionnaires, la haine des Services publics en tant que dépense publique, ce qui d'ailleurs permet les ponts avec les libéraux, mais aussi la haine de ce que les fonctionnaires incarnent fondamentalement, cette attention à l'autre, ce souci de faire société ... »

Après deux mandats, Benoît Teste passe la main à Caroline Chevé. Le congrès en a profité pour remercier l'engagement, l'écoute, l'esprit de synthèse de son secrétaire général. La FSU s'est affirmée, notamment durant le conflit des retraites, comme un acteur syndical incontournable.

Le congrès a d'ailleurs réaffirmé sa revendication de l'abrogation de la retraite à 64 ans alors que se tient le « conclave ». L'investissement dans la jeunesse, dans l'éducation (notamment avec la suppression du choc des savoirs) ou à la PJJ, où la mobilisation ne se dément pas, reste l'une des priorités de nos revendications.

Plus largement le contexte de la montée de l'extrême droite a donné à ce congrès une gravité particulière. La lutte contre l'extrême droite représente une priorité dans laquelle l'unité la plus large est un enjeu central. Dans ce cadre, le thème de la maison commune, avec les prises de paroles des co-secrétaires de Solidaires, Julia Ferrua et Murielle Guilbert, et celle de Sophie Binet pour la CGT a constitué un temps fort.

Mars est un mois de mobilisations intersyndicales avec la journée internationale des droits des femmes le 8 mars et à partir du 21 mars le lancement de la campagne contre les discriminations.

Karine Laurent, Bénédicte Ponçot,
Christian Viéron-Lepoutre, co-secrétaires

Dir. de la publication : Christian Viéron-Lepoutre - N° CPPAP : 0722 S 07428

Composé et imprimé par nos soins

FSU – Maison des Syndicats – 4b rue Léonard de Vinci – 25000 Besançon

Tel : 03. 81. 81. 87. 55 – fsu25@fsu.fr

Date de dépôt : 20 février 2025

À distribuer avant le 26 février 2025

SOMMAIRE

1

Édito

2-3

Retour sur
le congrès
national
de la FSU
du 3 au 7
février
à Rennes

4

8 mars :
Journée
internationale
des droits des
femmes
A Besançon :
RDV 13h
Esplanade
des droits de
l'Homme

4

Vers une
Maison
commune

**A partir du 21 mars :
lancement de la campagne
contre les discriminations**

Congrès national de la FSU

Après la réunion des congrès locaux en décembre/janvier dans chaque département de France, la FSU a tenu son congrès national à Rennes du 3 au 7 février. La délégation du Doubs a porté les propositions votées lors du congrès à Besançon les 7 et 8 janvier.

Ce congrès national a été l'occasion pour notre fédération de **réaffirmer son engagement indéfectible en faveur des services publics, de la Fonction publique et du statut**. Face aux attaques incessantes des politiques néolibérales, la FSU a adopté un corpus revendicatif renforcé pour défendre et promouvoir un modèle de société fondé sur l'égalité, la justice et la solidarité.

Le congrès a adopté un mandat d'étude sur la **perspective de nationalisation de l'enseignement public**. Mettre fin aux financements publics des écoles privées est un moyen de lutter contre les inégalités. Cette réflexion s'inscrit dans notre volonté de lutter contre les inégalités territoriales et de garantir un service public d'éducation de qualité sur l'ensemble du territoire. Ce mandat permettra d'approfondir les enjeux et les modalités d'une telle évolution, dans l'optique de renforcer l'égalité des chances et l'émancipation de tous les élèves.

Les **conditions d'emploi et de travail des AED** ont été un sujet de débat. La délégation du Doubs a porté, au-delà de l'amélioration des conditions de travail et de rémunération, l'idée de la création d'un corps de la fonction publique d'AED.

Le texte adopté ne va pas aussi loin mais présente une réelle évolution par rapport au précédent mandat. La FSU revendique désormais le « droit pour les AED à une évolution de carrière : recrutement académique, grille indiciaire progressive prenant en compte l'ancienneté totale (avec les années en CDD), mobilité académique, gérée par les rectorats, en fonction d'un barème, droit à l'accès à des emplois publics par concours réservés, VAE, etc. »

La volonté émise au niveau départemental de proposer une **limitation ou rotation des mandats** n'a pas été retenue. Le Congrès National s'est prononcé ainsi timidement : « La FSU accentue ses efforts pour assurer régulièrement le renouvellement militant notamment dans la prise de responsabilités. »

En revanche, la volonté de **renforcer la place des femmes dans la FSU** à tous les niveaux a été réaffirmée avec fermeté « avec pour premier objectif la parité effective pour atteindre une représentation à l'image des syndiqués.es. »

Modification statutaire votée à l'unanimité : La FSU est dotée d'une **cellule interne de veille et de prévention des Violences Sexistes et Sexuelles**.

Motivation : il s'agit d'inscrire dans les statuts de la fédération l'existence de la cellule FSU, cellule interne de veille et de prévention des VSS.

Concernant **les étudiant.es**, la revendication d'une allocation d'étude a été réaffirmée ; la violence de la répression des forces de l'ordre à leur encontre notamment dans les mobilisations pour la paix en Palestine a été dénoncée.

« Pour la FSU, remplacer l'éducation par le contrôle et la répression ne peut qu'aggraver la violence sociale et favoriser la banalisation des idées de l'extrême droite. Il faut inverser cette politique en orientant les moyens de la politique répressive vers les politiques de prévention et d'éducation. »

L'accélération de la mise en place des politiques en matière d'**École inclusive** n'est pas accompagnée des moyens suffisants ; de nombreux moyens pour la prévention et le traitement de la difficulté scolaire ont été remis en cause voire supprimés (changement des missions d'enseignant.es spécialisés en personnels ressources, baisse d'effectifs RASED, non-création de postes d'infirmier.es, de psy EN et d'assistant.es sociales, vacance de postes de médecins scolaires, mutualisation des AESH et maintien voire aggravation de leurs conditions précaires, développement des PIAL, non-respect des préconisations MDPH, absence de formation ainsi que réduction drastique des structures de l'enseignement adapté et spécialisé. L'acte 2 de l'école inclusive poursuit la dynamique de médicalisation et d'externalisation du traitement de la difficulté scolaire notamment par l'entrée du médical, du paramédical et des officines libérales dans l'école, mais aussi l'expérimentation de nouveaux dispositifs (PAS, DAR...), au détriment de la prévention et creuse ainsi les inégalités.

La FSU revendique la création d'un service de psychologie de l'EN de la maternelle à l'enseignement supérieur et le respect du statut et des missions.



Le Congrès a malheureusement rejeté un amendement proposé par la section départementale de la FSU25, qui visait à introduire un paragraphe spécifique sur **les maladies professionnelles et les accidents de service**. En effet, lors du congrès départemental, nous avons remarqué que cette question n'apparaissait à aucun endroit dans le texte. La délégation a porté jusqu'au bout son amendement. Bien qu'il y ait eu des intégrations en particulier sur les accidents de services, nous regrettons que notre amendement n'ait pas été repris dans sa totalité.

Le congrès national, tout comme notre congrès départemental, a réaffirmé son attachement au **100% sécurité sociale** : « La FSU se donnera les moyens de mener un travail d'information et de conviction afin de populariser son mandat du 100% sécu des soins prescrits et du principe de solidarité auprès de son champ de syndicalisation mais aussi du grand public. »



Comme lors de notre congrès, la question de la **sécurité sociale de l'alimentation** a été abordée : « De nombreuses expérimentations se déploient en France par le biais d'associations, de collectifs ou de collectivités territoriales. Elles s'appuient, à divers degrés, sur des principes fondamentaux et historiques de la Sécurité sociale retenus par le Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation (CSSA) : universalité, cotisations, conventionnement et démocratie.

Le déploiement de cette SSA permet aussi de rendre les producteur.trices acteurs et actrices du développement local et de la vitalité des campagnes. Ceci est d'autant plus important dans des territoires marqués par la montée de l'extrême droite. »

A la suite du soutien au programme du NFP lors des législatives de juin, notre congrès local s'est prononcé pour **des échanges avec les partis politiques et les associations afin de combattre la montée de l'extrême droite**.

Le Congrès National est également allé en ce sens en réaffirmant l'indépendance du syndicalisme : « La création de ces cadres doit se faire dans le strict respect de l'indépendance du mouvement social, et en particulier du syndicalisme, par rapport aux forces politiques, en rejetant toutes formes de subordination ou d'instrumentalisation. » et la nécessité des échanges avec les forces associatives et politiques : « Si le syndicalisme uni est plus fort, le danger grandissant de l'extrême droite (...) ne peuvent être combattus par lui seul. Aussi, pour la FSU, porter la construction d'espaces d'échanges impliquant le syndicalisme, les mouvements associatifs et les partis politiques progressistes est souhaitable ... »

La motion votée par notre congrès local condamnant **le régime afghan** a été reprise dans les textes du congrès national :

« La prise du pouvoir en Afghanistan par les Talibans depuis août 2021 a conduit aussitôt à l'instauration d'un régime tyrannique. Ces mesures rendent la vie insupportable aux femmes et aux jeunes filles. Ce régime les efface de l'espace public et les prive de tous leurs droits et de leur dignité. La France doit donc délivrer urgemment des visas à celles qui ont fui leur pays et à celles qui veulent le faire. Elle doit rejoindre l'Allemagne, l'Australie, le Canada et les Pays-Bas qui ont engagé une procédure commune pour saisir la Cour Internationale de Justice contre l'Afghanistan pour toutes les violations de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discriminations envers les femmes. Cette procédure a pour objectif de faire reconnaître la responsabilité des Talibans dans ces violations qui peuvent être considérées comme un crime contre l'humanité de persécution fondée sur le genre, c'est-à-dire un apartheid de genre. »

Le Congrès a dénoncé la **guerre menée par le gouvernement israélien en Palestine** :

« Après l'arrêt de janvier 2024 rendu par la Cour internationale de justice et le rapport de l'ONU publié en novembre 2024 par un comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes qui reconnaissent le "risque plausible de génocide" et le "caractère génocidaire" des opérations militaires israéliennes contre la population palestinienne à Gaza, des ONG ont souligné l'extrême gravité de la situation. Amnesty International considère que « Israël commet un génocide contre les Palestiniens et les Palestiniennes à Gaza » tandis qu'Human Rights Watch a documenté « un crime d'extermination et des actes de génocide ». Sur la base de ces rapports et avis, la FSU dénonce l'ensemble des crimes commis et exige la mise en œuvre des mandats d'arrêt décidés par la CPI. »

À venir...

Vers une

« maison commune »

Notre congrès local s'est prononcé pour la **construction d'une maison commune du syndicalisme de lutte et de transformation sociale** et donc pour la poursuite et le renforcement des liens avec la CGT et Solidaires.

Le Congrès National a voté en ce sens ce qui implique diverses conséquences :

- « Si la question structurelle et organisationnelle de ce nouvel outil syndical va nécessairement se poser, elle ne pourra déboucher sur une quelconque absorption/fusion avec la CGT. »
- Le rapprochement avec la CGT « peut déjà servir de pôle d'attraction pour permettre à d'autres organisations, notamment Solidaires, de s'y engager. »
- « Différents axes de travail sont ainsi à poursuivre dans le respect des identités de chacun et des contextes locaux » dont : des espaces d'échanges, des formations syndicales, préparation des instances, voire quand c'est possible des listes communes aux élections professionnelles.

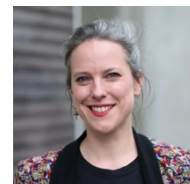
Dans le Doubs, l'intersyndicale femmes (CGT-FSU-Solidaires) née cette année est un exemple de cette concrétisation du rapprochement syndical et de la maison commune.



B. Teste, J. Ferrua et M. Guilbert - SG Solidaires,
S. Binet - SG CGT au congrès de la FSU

Quel avenir pour les services publics ?

**Santé, école, culture, justice...
EN DANGER !**



Rencontre débat avec
Lucie Castets,
cofondatrice du collectif
national

« nos services publics »

**Vendredi 4 avril
A 17h45**

Salle de la Malcombe
Besançon

8 mars : journée internationale des droits des femmes

**BESANÇON
RENDEZ-VOUS
A PARTIR
DE 13H**

➔

**#GRÈVE
FÉMINISTE**
8 MARS 2025

➔ **13h : manifestation
intersyndicale +
associations
départ esplanade des
droits de l'Homme**

➔ **14h jusqu'à 22h :
village féministe
place Granvelle**
<https://doubs.cidff.info/8-mars-journee-internationale-pour-les-droits-des-femmes/>

**16 mai : stage intersyndical femmes
CGT - FSU - Solidaires**

Violences et justice
Maison des syndicats - Besançon